

 **Du soutien à l'indépendance aux  
luttres des femmes immigrées en  
France, quels héritages ?**

 Samia CHABANI

Ces représentations puisent leur construction dans le stéréotype que constitue le binôme migration tradition. Dans ce contexte, la migration a nécessairement un effet émancipateur pour les femmes migrantes. De la même manière que la colonisation était présentée comme émancipatrice pour les femmes indigènes. Hors nous savons que les migrations de travail et de peuplement sont des phénomènes éminemment modernes et qu'ils puisent leur source dans la gestion économiste des flux de main d'œuvre. La proximité géographique, linguistique et historique entre métropole et anciens départements et protectorats a favorisé les migrations de noria puis de travail. Les lois sur le regroupement familial en 1975, ont permis la fixation d'une main d'œuvre nécessaire au développement de l'économie française et a eu pour effet

de féminiser et de rajeunir le phénomène migratoire.

Dans ce contexte, le rôle supposé des femmes dans le modèle français d'intégration est fondamental car elle

est identifiée, selon les politiques publiques comme *la clef de voute de l'intégration*... Elle ne serait pas sa capacité de résistance à l'autorité paternelle, à la contrainte matrimoniale, l'actrice d'une intégration réussie. Mon constat est que ces discours plongent la plupart des femmes puis des jeunes femmes issues de l'immigration, face à une injonction paradoxale qui les amènent constamment, à négocier entre volonté d'émancipation personnelle et attachement au groupe d'appartenance, à la culture d'origine...etc. Nacira Guénif Souilamas dans son ouvrage intitulé « des beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains »<sup>1</sup> décrit cette dualité en évoquant le choix déchirant qui est le leur entre deux ordres de légitimation, d'une part la rationalité instrumentale et d'autre part, l'affirmation identitaire.

Il n'est pas anodin que les manifestations des femmes immigrées et notamment algériennes dans l'espace public aient été durablement occultées. C'est pour les années qui nous concernent dans l'engagement en faveur de l'indépendance que se sont manifestées les femmes, je fais référence aux manifestations du 20 octobre 1961 à Paris et en province, suite aux événements du 17 octobre 1961. La presse titrait « les fatmas sont dans la rue ».

---

<sup>1</sup> Nacira Guénif Souilamas, « des beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains », ed. Grasset, 2000, Paris.

Les représentations racialisantes dont héritent les populations immigrées de France puisent leurs sources dans l'imaginaire coloniale. L'intégration prend le relais de l'assimilation et de nombreux fonctionnaires ayant servi en Algérie se retrouvent investis d'une légitimité et d'une compétence à prendre en charge l'accompagnement social, l'hébergement de populations immigrées... Sur ces questions, je vous invite à consulter les travaux d'Angéline Escafré-Dublet « Adapter des sujets coloniaux à la vie en métropole », (1958-1962) qui illustre les tensions entre action sociale et contrôle politique pour renforcer l'attachement des musulmans en métropole. Mais revenons aux femmes immigrées... et à leur référence à l'engagement des moudjahidates. Les luttes emblématiques des femmes immigrées en France souffrent du même stigmate. Elles s'illustrent principalement par la défense pour l'égalité des droits entre français et immigrées. Ces luttes révèlent le refus de compartimenter les luttes et de les prioriser selon des critères de sexe, de race ou de classe. On constate que dans l'adversité, les situations de conflits, de rejet xénophobe, les femmes ne renoncent pas mais relèguent la cause des femmes à plus tard.

**Difficile d'évoquer la situation exclusive des femmes dans un contexte fort d'inégalités des droits entre français et étrangers?**

Ces engagements ont participé au développement d'une sociologie des dominations prenant pour objets les questions liées à l'immigration et la place des personnes issues de l'immigration dans la société française, les jeunes et la

citoyenneté, les différentes formes et expressions des dominations de sexe, de "race" et de classe. Je citerai un historien Abdellali Hajjat<sup>2</sup>, auteur de « Immigration postcoloniale et mémoire », L'Harmattan, Paris, 2005 et un sociologue Saïd Bouamama, auteur « La France, autopsie d'un mythe national, Larousse », Paris, 2008. Leurs travaux nous montrent que les indépendances politiques ne suffisent pas à elles seules à supprimer tout les aspects du rapport social colonial même si elles en modifient les formes.

De manière synthétique, ils démontrent que :

C'est dans l'articulation entre identité ouvrière et identité nationale (anti-coloniale) que se forgent les premiers mouvements, les premières organisations et les premières luttes de cette immigration en métropole.

Abdelmalek Sayad disait L'immigration est fille de la colonisation, l'immigration s'est, d'une certaine façon, érigée en système de la même manière qu'on disait que la « colonisation est un système »...

1. Dans les années 50 60, l'identité nationaliste prend le pas sur l'identité ouvrière, du fait de la contestation de l'ordre colonial ; durant cette période, les associations d'assistance mettent en avant, l'appartenance nationale des destinataires « Aide aux travailleurs d'Outre-mer, El AMANA, Nord-africain, français musulman...
2. Dans les années 70, c'est la figure de l'O.S. syndiqué qui prédomine, le capital militant nationaliste est réinvesti dans les luttes

---

<sup>2</sup> Il a consacré sa thèse à l'histoire du MTA, Mouvement des travailleurs arabes

syndicales et ouvrières en général. A cette période, c'est la relation au travail que l'on retrouve dans les intitulés, association des travailleurs immigrés...

3. Avec les années 80, avec l'enracinement en France et l'émergence de militants de la génération née en France, les revendications autour des questions liées à la stabilité de séjour liées au logement, au droit association, au droit à la formation, au droit de vote...<sup>3</sup>

Abdelmalek Sayad disait toute migration a vocation au peuplement : à la figure de l'OS se substitut celle du marcheur pour l'égalité mais elle se féminise également. On constate une plus grande mixité dans les mouvements, même si les leaders restent majoritairement des hommes. Cette génération et qui hérite du stigmate xénophobe, s'engage dans les luttes contre les discriminations et contre les crimes racistes.

Les marcheurs sont largement composés de marcheuses dont les frères ont été abattus. A Marseille, les sœurs Boudjellal dont le frère a été tué en bas de son domicile en mars 1981 initient la création du comité de soutien aux familles victimes de crimes racistes. Les sœurs Benchenni marcheuses créent l'AFMA, l'association des femmes maghrébines en action et qui elles, assument les deux dimensions des luttes contre le racisme et contre le sexisme.

C'est aussi la décennie de mobilisation contre l'application du droit de la famille via les

---

<sup>3</sup> Des luttes du Mouvement des Travailleurs Arabes, aux grèves pour la reconnaissance du statut de mineurs en passant par les grèves des O.S et par la participation active aux luttes de mai 68 et aux luttes des foyers Sonacotra

consulats que subissent les femmes immigrées, au même titre que leurs compatriotes. Ces années ont vu l'émergence de figure emblématique, telle que :

- Yamina Benchenni qui regroupent des jeunes femmes maghrébines pour les droits des femmes, un statut autonome de la femme immigrée.

- Keira Aït Abbas a écrit des articles pour Sans-Frontières à Marseille et a été co-fondatrice de Radio Gazelle à Marseille. Elle a en outre milité à la CGT puis à la CFDT.

Depuis les années 80, on constate l'avancée de la grille culturaliste dans l'interprétation publique des faits sociaux. Dans les quartiers relégués, les politiques de rénovation urbaine tentent de désenclaver les cités mais dans ces territoires, de nombreux militants font désormais référence à cet héritage post colonial, à travers différentes catégories, les indigènes de la République, les enfants issus de la colonisation, ...

**Qu'est-ce qui contribue à promouvoir cette tendance à faire référence aux luttes anti-coloniales comme héritage ?**

Une des pistes que ces récits révèlent est celle du racisme et notamment le racisme hérité du système colonial.

J'ai observé que les points d'ancrages des mémoires des habitants est à mettre en lien avec le rapport entretenu avec les forces de l'ordre et certains groupes d'extrême droite sur ces territoires, à l'égard des populations immigrées. A Marseille, les récits que nous avons collectés témoignent des bouclages policiers, des lâchers de chiens, des contrôles au faciès et des

comparutions immédiates pour « outrage », « rébellion » ou « violence en réunion » pour des personnes qui s'insurgent face à l'injustice, s'en suivent des sanctions judiciaires démesurées, le plus souvent du ferme. Ces récits témoignent des violences subies par les immigrés au sortir de la guerre d'Algérie et 1973 est l'année où Marseille est qualifiée de capitale du racisme en France.

**A Marseille, De 1973 à 1983, de manière non équivoque, la lutte contre les violences policières et les crimes racistes vont mobilisées énormément de femmes et en premier lieu des mères de familles comme Madame Maaskri, Madame Berrebouh suivies par les plus jeunes.**

En 1973, Marseille se relève difficilement des chocs de la décolonisation. Ville au commerce fondé sur les colonies, elle doit en 1962, faire le deuil de son rôle clé dans l'espace méditerranéen. L'indépendance de l'Algérie a pour autres conséquences, la venue de milliers de rapatriés et le bouleversement de son économie. Tournée désormais vers la transformation des hydrocarbures et la réparation navale, elle emploie une main-d'oeuvre maghrébine, peu qualifiée venant principalement d'Algérie. L'installation d'une partie au coeur de la ville ranime les tensions encore vivaces, née en Algérie quelques dizaines d'années auparavant. S'ajoute à ce phénomène, une prise en charge nouvelle des travailleurs immigrés, de leurs conditions de vie et de travail. Ils luttent désormais pour leurs droits tandis que s'entame le regroupement familial. Or, pendant l'été 1973, éclate une série

d'incidents raciaux dans le Midi de la France<sup>4</sup>. Le 25 août 1973, Émile Gerlache, traminoir de métier, est assassiné par un algérien en pleine ville de Marseille. Cet événement donne lieu à un déchainement sans précédent, dans la presse locale, on retient en particulier l'éditorial de Domenech dans Le Méridional. Vont s'en suivre une série de ratonnades, d'expéditions punitives ou série de brutalités exercées contre des maghrébins qui vont faire une dizaine de morts<sup>5</sup>. En septembre 1973, le MTA, le Mouvement des travailleurs arabes appelle à une grève sauvage pour protester contre les crimes racistes. Une grève de plusieurs jours est organisée aux usines de La Ciotat. Elle s'étend ensuite à l'ensemble des départements des Bouches du Rhône et du Var. Cette vague xénophobe fait apparaître l'ancrage « colonial » de ces relans racistes au sein de la cité phocéenne. Le 14 décembre 1973, l'attentat du consulat d'Algérie à Marseille fait 4 morts et 20 blessés. L'exportation du conflit franco-algérien en métropole, né durant la guerre trouve ses prolongements dans une région qui a largement accueillie, migrants, rapatriés et pieds-noirs.

**Je voudrais vous donner quelques illustrations de mon propos à travers l'exemple des récits de militantes collectés à Marseille.**

---

<sup>4</sup> Cf. la crise raciale de 1973, thèse d'histoire d'Hélène CROUZILLAT

<sup>5</sup> 26 août 1973 - mort de Saïd Anouallah, 37 ans tué par balles, 27 août 1973 - mort de Rachid Mouka, 26 ans, tué à la hache, 28 août 1973 - mort de Ladj Lounès, 16 ans, tué par balles, 29 août 1973 - mort de Saïd Ghillas, 42 ans tué à la hache, mort d'Abdallah Hamahan, 21 ans blessé le 26 août, mort de Hammon Mebarki, 40 ans blessé le 26 août, 31 août 1973 - Grève des travailleurs Nords-Africains des chantiers des travaux publics de la Ciotat, 3 septembre 1973 - Grève des travailleurs immigrés de 24 heures des Bouches du Rhône, 30 000 à Marseille, à Aix et Fos).

Sur 15 portraits, 12 sont consacrées à des femmes d'origine algérienne, sur 12 femmes 7 font référence à un engagement direct, archives à l'appui d'un engagement effectif de leur famille en faveur de la lutte pour l'indépendance, la majorité sont arrivées en France en 1950 et 1962. La plupart des militantes interrogées font référence au climat raciste pour motiver leur engagement. Mais au-delà des références aux moudjahidates, telle que celle faite à Baya Jurquet-Bouhoune<sup>6</sup>, moudjahida et figure emblématique des luttes féministes au sein des mouvements sociaux de l'immigration, les femmes témoignent d'une filiation avec l'engagement de leur père en faveur de l'indépendance.

Ce lien révèle comment la filiation des luttes, les itinéraires familiaux et personnels sont essentiels dans le processus de structuration des mémoires collectives. Ce processus donne lieu à une accumulation de savoirs utilisables dans les combats contemporains. Chaque nouvelle génération de militants ancre son engagement dans celui des précédents. Ainsi elle ne semble pas ainsi redécouvrir les mêmes débats et se confronter aux mêmes obstacles que les générations précédentes mais s'inscrire dans une histoire. La transmission de l'engagement en faveur de l'indépendance au sein des familles de l'immigration semble constituer une étape fondamentale dans ce processus de structuration.

---

<sup>6</sup> Dans le livre "*Femmes algériennes. De la kahina au code de la famille*" de Baya Jurquet-Bouhoune et Jacques Jurquet, évoquent l'occultation de la participation des femmes algériennes immigrées oubliées par l'histoire" (pp.165-168), où elle parle des messalistes n'ayant pas suivi le FLN.

Participer de ce processus structuration des mémoires est un des objectifs de l'association ANCRAGES. Sauvegarder les mémoires des luttes de l'immigration, notamment en collectant les récits militants que vous pourrez retrouver dans cette brochure que je mets à votre disposition vous permettra dans constater les traces.

Il est cependant indispensable de signaler que la mobilisation des historiens contre les tentations régulières de l'Etat à imposer une histoire officielle avec la promulgation de lois mémorielles constituent un soutien considérable et indispensable à la structuration des mémoires militantes. En témoigne l'engagement de Claude Liauzu, sous la direction duquel paraît le dictionnaire de la colonisation française<sup>7</sup> et qui s'est mobilisé contre la Loi 2005-158 du 23 février 2005, dont l'article 4 imposait que « *les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif de la présence française Outre Mer, notamment en Afrique du Nord ...* ». Selon lui<sup>8</sup>, « *cette volonté de mémoire renvoie à des transformations culturelles profondes, à un malaise de l'identité française. Il est alors évident que des sensibilités se tournent vers le passé et que des forces cherchent à instrumentaliser ce malaise, s'emparent du passé pour contrôler le présent soit pour défendre la nation, soit pour la critiquer. C'est pour moi un signe de crise grave. Aujourd'hui, la nation a submergé la République* ». Ce mouvement de protestation du collectif d'historiens qui s'était constitué contre la loi du 23 février 2005, notamment son article 4, était fondé sur l'idée

---

<sup>7</sup> Ed. Larousse, Collection A présent, mars 2007.

<sup>8</sup> El Watan du 21 avril 2005

que «*la recherche et l'enseignement doivent rester libres de toute injonction politique*».

Sur le plan politique, l'histoire officielle s'illustre par la volonté d'utiliser la mémoire comme outil de domination. Dans ce cas précis il s'agit surtout de flatter «les nostalgiques, les nostalgiques de l'Algérie française à des fins électoralistes». A cet égard, la région PACA est un territoire qui offre régulièrement l'occasion de manifestation de tensions régulières, à l'évocation de la guerre d'Algérie. De nombreux élus de la majorité, représentant en particulier les circonscriptions du Sud-Est, là où ont fleuri les stèles d'hommage à l'OAS : Nice, Toulon, Marignane, Perpignan, etc. et où s'expriment les contestations à l'encontre des films comme *Hors la loi* de Rachid Bouchareb..

Parallèlement à ces tentations régulières du pouvoir politique d'imposer une lecture officielle de l'histoire, se dessine en France, un mouvement d'historiens et de sociologues engagés dans une volonté de conforter le lien entre histoire coloniale et histoire migratoire, non seulement comme deux processus qui se succèdent chronologiquement mais comme deux phénomènes qui produisent une interaction manifeste dans le champ des représentations sociales.